Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260306-112026-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE POMMERET

11/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMMERET

SEANCE DU 6 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six le 6 mars à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Mme PANSARD ANNIE, Adjointe aux Finances ayant été désignée Présidente de séance.

Date de la convocation : 09/02/2026 Date d'affichage : 09/02/2026

ETAIENT PRESENTS : M GUINARD S, Mme PANSARD A, M. HANNIGSBERG P, Mme JAFFRELOT B, M. DRIANT C, Mme BERECHEL C, M. RENAULT P, M. LE MOINE S, Mme MINOUXC, M. VILSALMON B, M. DEPAGNE D, Mme CLEMENT C, Mme LE FUSTEC T.

ETAIENT ABSENTS : Mme GODIN A, M LE NOAN A, Mme PIGNOCHET S (Procuration à M. VILSALMON), Mme RENAULT C (Procuration à M. HANNIGSBERG), M BALCOU (Procuration à M LE MOINE), M TOUCHERY F (Procuration à Mme CLEMENT).

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme CLEMENT Carine.

OBJET 7.1: VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DE LA COMMUNE.

Mme PANSARD présidente de séance, a donné lecture des propositions de dépenses et de recettes pour chaque section du budget primitif de la commune 2026 :

- **En section de fonctionnement**

Recettes et dépenses s'élèvent à : **2 145 000 €**

- **En section d'investissement**

Recettes et dépenses s'équilibrent à hauteur de : **1 820 000 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

❖ APPROUVE le Budget Primitif 2026 de la Commune tel qu'il est présenté.

Fait et délibéré à POMMERET, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

La secrétaire — La Présidente de séance

CARINE CLEMENT — ANNIE PANSARD